

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JANVIER 2016

L'an deux mil seize, le six janvier, à vingt heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en mairie de Tresson, sous la présidence de Vincent SAMSON, maire.

Étaient présents : Chantal BUIN, Michel BLOT, Didier DANGEUL, Stéphane GAUDIN, José HEINTJE, Richard MASSON, Luis POUPON, Sébastien RIBOT et Vanessa RIBOT.

Absent excusé : Arnaud PAUMIER.

Secrétaire de séance : Vanessa RIBOT.

Monsieur le maire soumet le compte-rendu de la séance du 2 décembre 2015 à l'approbation du conseil municipal. Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Satèse : renouvellement de la convention

Depuis 2009, la commune sollicite le conseil départemental pour l'assistance technique sur l'installation d'assainissement collectif via le Satèse (Service d'assistance technique aux exploitants de station d'épuration). Alors que la convention en cours arrive son terme, le conseil départemental en propose le renouvellement pour trois ans.

La prestation inclut une visite de contrôle de conformité, une visite avec tests et analyses ainsi qu'un bilan de fonctionnement tous les deux ans.

Il est demandé une participation financière de 0,40 €par habitant, soit 193,60 €par an pour 484 habitants.

Après en avoir délibéré, les élus présents approuvent à l'unanimité le renouvellement de l'assistance technique du Satèse pour un montant annuel de 193,60 €.

Ce coût sera inscrit au budget annexe d'assainissement 2016.

Église Saint-Martin : réfection de la toiture

Des travaux urgents sont nécessaires sur la toiture de l'église pour la mettre hors d'eau. Le service territorial de l'architecture et du patrimoine a détaillé la nature de ces travaux aux entreprises sollicitées par la municipalité.

Après en avoir délibéré, les élus présents retiennent à l'unanimité les propositions mieux-disantes, à savoir celle de la SARL Matras, d'Écommoy, d'un montant de 10477,67 € HT pour la réfection de la charpente et celle de la SARL Verron, de Bouloire, d'un montant de 5018,28 € HT pour la réfection de la couverture.

Ces travaux seront inscrits au budget principal 2016 en investissement à l'article 2313.

Église Saint-Martin : travaux de maçonnerie

Nicolas Gautier, architecte des Bâtiments de France, a préconisé des travaux d'urgence pour consolider le contrefort sud de l'église très endommagé. Il a également suggéré la dépose de la fenêtre à meneau qui menace de tomber en attendant le financement de sa restauration.

La municipalité a sollicité les SARL Boyer, de Luceau, et Chosson, de Tresson.

Après en avoir délibéré, les élus présents retiennent à l'unanimité la proposition mieux-disante, à savoir celle la SARL Chosson pour un montant de 5660,39 € HT.

Ces travaux seront inscrits au budget principal 2016 en investissement à l'article 2313.

Logements communaux : attribution du n° 12, rue des Rosiers

Le ménage qui devait s'installer au logement communal du 12, rue des Rosiers à compter du 1^{er} décembre 2015 s'est désisté.

Les élus annulent la délibération qui attribuait la location du logement.

Abonnements téléphoniques et internet : révision des contrats

En 2015, les abonnements Orange (téléphone, télécopie et internet) ont coûté quelque 3120 € TTC à la commune. Alors que le contrat principal passé en janvier 2014 vient à son terme, les élus ont étudié dans le détail si les formules correspondaient vraiment aux besoins.

Il en ressort que plusieurs services (stockage virtuel, ligne de télécopie, location de matériel, téléphone mobile, forfait, accès à internet à la bibliothèque...) sont peu utilisés, ne le sont plus ou ne l'ont jamais été.

Les élus s'accordent sur un certain nombre de résiliations et de révisions de contrat qui permettront d'économiser jusqu'à 1750 € sur les abonnements en 2016.

Modification du Plu de Bessé-sur-Braye : information

Conformément à l'article L 123-13-3 du code de l'urbanisme, la communauté de communes du Pays calaisien a adressé le dossier de modification du plan local d'urbanisme de la commune de Bessé-sur-Braye pour information.

La municipalité de Bessé-sur-Braye souhaite ajouter à l'article Uz.2 de son Plu une clause donnant la possibilité de réhabiliter les bâtiments industriels désaffectés (bâtiments présentant un intérêt patrimonial et architectural) pour des activités culturelles ou de loisirs. Cet amendement concerne la réhabilitation des bâtiments de l'ancienne filature.

Aménagement du bourg : finalisation de l'étude préliminaire

Les élus refusent l'entrevue proposée par l'Atesart le mardi 12 janvier à 9h30 car l'horaire ne leur permet pas d'être présents.

Ils décident de se réunir le mardi 12 janvier à 18h30 pour mettre par écrit et transmettre à l'Atesart leurs dernières demandes de modifications de l'étude préliminaire d'aménagement. Rendez-vous sera pris avec l'Atesart pour la restitution du projet après le 15 février.

Questions diverses

Vœux du maire : préparatifs

Des galettes et des brioches seront commandées à l'Arbre à pains, à Saint-Calais, et à la boulangerie Olsev, à Bouloire, pour la réception du jeudi 14 janvier à 19 heures, à la salle polyvalente Vauguélande.

Circuit cycliste de la Sarthe : passage à Tresson

La course « Circuit cycliste international Sarthe-Pays de la Loire » traversera Tresson le mardi 5 avril 2016 vers 11h45. Le comité d'organisation demande la mise en place de barrières et la présence de « signaleurs » dans le bourg. Les élus Michel Blot, Chantal Buin et Vanessa Ribot joueront ce rôle. Un arrêté interdira la circulation et le stationnement.

Animations : proposition d'un concours de jardins potagers

Luis Poupon émet l'idée de créer un concours de jardins potagers pour récompenser les bonnes pratiques. Il propose que Cyrille Landreau, maraîcher à Pescheray, intervienne à la réunion du conseil municipal de février pour sensibiliser les élus à ce qui pourrait être fait.

Prochaine réunion du conseil municipal le mercredi 3 février 2016, à 20h30.

Ont signé, les membres présents

C. BUIN, M. BLOT, D. DANGEUL, S. GAUDIN, J. HEINTJE,

R. MASSON, L. POUPON, S.RIBOT, V.RIBOT, V. SAMSON.